



# Assemblée générale

Distr. générale  
21 septembre 2012  
Français  
Original : anglais

---

Soixante-septième session  
Deuxième Commission

## Questions renvoyées à la Deuxième Commission

### Lettre datée du 21 septembre 2012, adressée au Président de la Seconde Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous informer des décisions qu'a prises l'Assemblée générale à la 2<sup>e</sup> séance plénière de sa soixante-septième session, tenue le 21 septembre 2012, en ce qui concerne les questions renvoyées à la Deuxième Commission (voir annexe).

J'appelle votre attention sur les parties pertinentes des sections III et IV du rapport du Bureau (A/67/250) concernant l'ordre du jour des grandes commissions.

J'appelle aussi votre attention sur les recommandations concernant l'organisation de la session figurant à la section II dudit rapport. Ces recommandations ont été également approuvées par l'Assemblée générale à sa 2<sup>e</sup> séance plénière.

(Signé) Vuk Jeremić



## Annexe

### Questions renvoyées à la Deuxième Commission

1. Élection des bureaux des grandes commissions [point 5].

#### **A. Promotion d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et aux décisions issues des récentes conférences des Nations Unies**

2. Les technologies de l'information et des communications au service du développement [point 17].
3. Questions de politique macroéconomique [point 18] :
  - a) Commerce international et développement;
  - b) Système financier international et développement;
  - c) Soutenabilité de la dette extérieure et développement.
4. Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de 2008 [point 19].
5. Développement durable [point 20] :
  - a) Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable et de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable;
  - b) Suivi et application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement;
  - c) Stratégie internationale de prévention des catastrophes;
  - d) Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures;
  - e) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique;
  - f) Convention sur la diversité biologique;
  - g) Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur les travaux de sa douzième session extraordinaire;
  - h) Harmonie avec la nature;
  - i) Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables.
6. Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) [point 21].

7. Mondialisation et interdépendance [point 22] :
  - a) Mondialisation et interdépendance;
  - b) Migrations internationales et développement.
8. Groupes de pays en situation particulière [point 23] :
  - a) Suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés;
  - b) Mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral : résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit.
9. Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement [point 24] :
  - a) Activités relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017);
  - b) Coopération pour le développement industriel.
10. Activités opérationnelles de développement [point 25] :
  - a) Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies;
  - b) Coopération Sud-Sud.
11. Développement agricole et sécurité alimentaire [point 26].

## **B. Maintien de la paix et de la sécurité internationales**

12. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles [point 61].

## **I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions**

13. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale [point 116].
14. Planification des programmes [point 131].